

LE SITE PILLARSOFLIGHT.AE

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose d'investir dans des produits divers avec des rendements exceptionnels. Malgré nos recherches, nous n'avons pu identifier la société qui serait installé à Dubaï. Il n'a aucun agrément de l'AMF. A défaut de ce sésame, il ne peut proposer de produits aux épargnants français.

Le site internet

Nous n'avons pu identifier la date de création car la base de donnée qui gère les whois ne l'indique pas mais elle est postérieure 8 janvier 2021, date de la création de la société de Singapour qui apparait dans les documents en notre possession.

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 06 44 63 85 25

Il s'inscrit dans une série intéressante :

groupe-cogedim.com	06 44 63 85 12
sef-global.com	06 44 63 85 18
sef-global.com	06 44 63 85 21
pillarsoflight.ae	06 44 83 85 25

Les noms

Le site utilise :

- M. Axel François GAY

Les produits

Il est proposé divers produits comme vous allez pouvoir le constater avec la belle plaquette que nous publions ci-dessous. Par contre, nous avons du mail à comprendre, à sa lecture comment on peut atteindre une telle performance.

[La-brochure-du-site-pillarsoflight.ae.pdf](#)

Nous vous laissons apprécier la méthode utilisée en publiant un extrait :

"Stratégie algorithmique propriétaire neutre sur les marchés de capitaux internationaux, aidé par l'intelligence artificielle, avec des rendements exceptionnels dans toutes les conditions de marché, une grande liquidité et une faible volatilité."

Il est à noter que la mise de fonds n'est pas anodine. Il faut verser à minima 50 000 € jusqu'au 15/05/2023 puis à minima... 500 000 € !

Le rendement est garanti pour 2 ans à 12 % par an et à 15 % pour 5 ans mais la dernière page de la brochure est nettement plus réservée sur ces performances qui ne sont pas garanties.

Nous publions un mail envoyé :

[Le-mail-du-site-pillarsoflight.ae.pdf](#)

Les informations juridiques

Comme indiqué nous n'avons trouvé aucune société à Dubaï. Par contre, il est indiqué que cette

activité serait gérée par la société de Singapour Axel Crea Generations Pte. Ltd. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://sgpgrid.com/company-details/axel-crea-generations-pte-ltd>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premier-es-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

